

c'est bien, je pense, se mortifier l'esprit et le cœur ; c'est offrir à la justice divine le sacrifice qui lui plaît davantage.

Pendant ce temps, prenons la résolution d'être plus fidèles que par le passé à tous nos devoirs sur ce point. Rappelons-nous que l'homme ne vit pas seulement de pain matériel. Notre âme spirituelle réclame sa nourriture céleste. Or, tandis que nous mortifierons notre corps, Dieu lui-même donnera à notre âme son aliment de vie et d'immortalité. Moins nous prodiguerons à la partie inférieure de notre être les petits soins, les délicatesses, plus la grâce divine nous fera vivre de la vie de l'Esprit.

Fr. A. H. BEAUDET,
des fr. prêche

VIES DES FRÈRES.

Suite

Par le Père GÉRARD DE FRACHET.

Comment sa tunique arrêta la marche du feu.



Il y avait à Ségovie une pieuse dame chez laquelle Saint Dominique logait quelquefois. Ayant un jour trouvé un cilice selon son goût, c'est-à-dire très-rude, il laissa dans sa maison une tunique en forme de sac, qui lui avait servi quelque temps d'instrument de pénitence. Son hôtesse la recueillit avec vénération, la cacha dans son coffre avec les objets les plus précieux, et la garda avec plus de soin que la pourpre d'un roi. A quelque temps de là, elle sortit à la hâte pour ses affaires. Le feu, qu'elle avait oublié d'éteindre, prit dans sa chambre et consuma tous ses meubles, hormis le coffre de bois où était renfermée la tunique du saint : il resta au milieu de l'incendie sans être brûlé, ni même noirci par la fumée. A son retour, la dame stupéfaite à la vue d'un si grand miracle, rendit grâce d'abord à Dieu, puis à saint Dominique, dont la tunique avait préservé de l'incendie sa fortune renfermée presque tout entière dans ce coffre. Elle voulut en garder les manches par dévotion et en reconnaissance de ce bienfait, elle fit don de l'autre partie aux Frères, qui la conservent encore aujourd'hui, comme une relique, dans leur couvent.